

Association Grand-Lieu/Nokoué
10, rue de Verdun
44 310 Saint-Lumine-de-Coutais
<http://grandlieu-nokoue.org>



Mi na blo dokpo
Nous ferons ensemble

**Procès-verbal du conseil
d'administration
de l'association Grand-Lieu/Nokoué
du samedi 21 novembre 2015**

Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu/Nokoué du samedi 21 novembre 2015.

Sont présents : M. Pierre-Marie BINET, président; M. André LINARD, vice-président ; M. Bernard VINCENT, trésorier; M. Arnaud de la COTTE, trésorier-adjoint; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire; Mme Nadège DAVY, secrétaire-adjointe ; M. Vianney ORJEBIN et M. Bernard GUILLET.

M. André Todje : président de l'association GSADE – ONG (Nokoué au Bénin) a été invité et participe à ce conseil d'administration.

11h15, le président ouvre la réunion.

1 – Point sur l'utilisation du cyber-centre à Nokoué.

- Rappel de la date d'inauguration : le 11 août 2015.
- La demande d'utilisation du cyber-centre par des personnes à titre individuel, est très forte. Le tarif est de 50 cts d'euros pour 1h d'accès aux ordinateurs.
- Un premier stage de formation a eu lieu du 2 septembre au 2 octobre (cours tous les jours de 9h à 13h). Il y avait 45 inscrits pour seulement 30 places. L'annonce de ce stage s'est faite par voie d'affichage. Le formateur était Jean Roy (le gérant du cyber-centre est Edouard). Les stagiaires avaient entre 14 et 42 ans. Ce stage a coûté 12 euros à chaque participant.
Une cérémonie de remise d'attestation de stage a eu lieu à la fin de la formation.
Un autre stage est prévu au mois de novembre.
- L'utilisation d'internet reste problématique. Le téléphone le plus proche se trouve à Akatako (4Km de Sô-Ava), d'où l'obligation d'utiliser des clés 3G, seuls 5 postes du cyber-centre en sont pourvus.
- Le ministre de la communication, en visite à Sô-Ava pour une fête religieuse, a été étonné de la qualité de cette structure (M André Todje pense qu'un tel centre est unique au Bénin). M. le Ministre a dit qu'il allait voir ce qu'il pouvait faire par rapport au problème de la connexion.
- Les élèves n'ont pas encore utilisé le cyber-centre car la rentrée scolaire s'est faite le 5 octobre mais depuis des grèves perturbent les cours.
Les enseignants font cours le lundi et le vendredi et grève le mardi, mercredi et jeudi.

- M. André Todje et M. Pierre-Marie Binet ont rencontré les délégués de classe du collège Petite Lande pour présenter le cyber-centre et son utilisation. Les élèves se sont montrés intéressés et ont demandé quels étaient les projets de l'association GL/N pour la suite. Cette année les bénéfices de la course solidaire du collège Petite Lande seront versés à une autre association locale, GL/N ne pourra pas en bénéficier.
- Un groupe de professeurs du collège de Sô-Ava voudrait mettre en place un échange entre les élèves de de Sô-Ava et de Petite Lande. M. André Todje, de retour à Sô-Ava le 25 novembre, y travaillera.
- Concernant les projets à envisager, M. André Todje précise qu'un cyber –centre pour 5 collèges est insuffisant, il souhaiterait la création de deux pirogues informatiques (comprenant 12 ordinateurs chacune) qui pourraient être utilisées une au nord et l'autre au sud de Sô-Ava.

2 – Tour de table pour que les membres de l'association puissent s'exprimer sur les projets à mettre en place.

M. Bernard Vincent : nécessité d'un projet concret pour obtenir des financements.
Ecouter les besoins d'André Todje.

Difficultés de la mise en œuvre de la cyber pirogue. Veiller à la sécurité de cette pirogue.

M. Vianney Orjebin : la construction du cyber-centre est finie mais ne doit-on pas intervenir pour la suite, veiller à son utilisation ?

Des actions concrètes ne doivent pas prendre la place des échanges intellectuels.
L'utilisation des ordinateurs portables en milieu humide pose certains problèmes.

M. André Linard : L'échange doit surmonter le défi des lieux.

Des entreprises locales peuvent-elles financer le fonctionnement du cyber-centre ?

M. Arnaud de la Cotte : difficultés de faire fonctionner l'association avec si peu de membres.

M. André Todje : Le cyber-centre doit fonctionner mais cela ne doit pas empêcher GL/N de réfléchir à de nouveaux projets.

3 – Projets d’action de l’association Grand-Lieu/Nokoué

L’association GL/N projette de présenter ses actions aux 5 collèges de Grand-Lieu, aux 9 mairies et à la maison du Lac.

Lors de ces présentations un montage numérique pourra être utilisé et un dossier papier laissé aux interlocuteurs.

4 – Divers

- Le renouvellement de la convention concernant le financement du fonctionnement du cyber-centre (montant 1500 euros) sera à signer en août 2016 entre GL/N et GSADE-ONG. Cette convention est valable un an.
- D’ici la fin de l’année 2016, M. André Todje devra envoyer un état des lieux concernant le fonctionnement et l’utilisation du cyber-centre.
- M. Bernard Coudriau (maire de St Lumine de Coutais) a invité M. Vianney Orjebin à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu de samedi 9 janvier. M. Bernard Coudriau souhaite que M. Orjebin fasse, lors de cette manifestation, un compte-rendu du voyage de la délégation Grand-Lieu/ Nokoué à Nokoué (Août 2015)
- L’impression des photos pour le festival « Regards sur L’Afrique » a coûté 60 euros. L’achat d’une cartouche d’encre pour l’imprimante a coûté 70 euros.

Le président clôt la séance à 13h .